







Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2007

Communiqué de presse

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 1/17









Collaboration entre les quatre régulateurs belges de l'énergie

Les quatre régulateurs publient annuellement un aperçu statistique des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Le but de cette publication demeure inchangé depuis la première publication en avril 2005: les régulateurs souhaitent suivre le **développement de la concurrence** par le biais d'un document **transparent** commun présentant **des statistiques uniformes et cohérentes** relatives au marché de l'énergie en Belgique et dans les régions respectives.

Faits marquants de l'année écoulée

Tout d'abord, depuis le 1^{er} janvier 2007, le marché de l'électricité et du gaz naturel est également ouvert aux clients résidentiels en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale. Tous les utilisateurs d'électricité et de gaz naturel ont à présent la possibilité de choisir librement leur fournisseur. Les chiffres pour 2007 sont, par conséquent, les premiers chiffres se rapportant au marché entièrement libéralisé.

Suite à l'annonce de la **fusion de Suez et Gaz de France** en 2006 et à l'insécurité initiale qui résultait d'un arrêt de la justice française, des démarches décisives ont été entreprises durant la deuxième moitié de 2007 en vue de donner une forme concrète à la fusion. A la demande de la Commission européenne, les deux entreprises ont rédigé un plan contenant des mesures destinées à garantir l'ouverture des marchés et la libre concurrence. Ce plan a, entre-temps, été détaillé en points d'action concrets. En ce qui concerne l'électricité, des démarches ont été entreprises début 2008 afin de renoncer à une partie de la capacité de production à partir de centrales nucléaires. En ce qui concerne le gaz, la procédure devant, entre autres, mener à l'abandon, par le nouveau groupe, de sa participation dans la S.A. Distrigaz, a été lancée.

En avril 2007, le **contrat d'approvisionnement** à long terme conclu **avec l'Algérie,** qui approvisionnait le terminal GNL de Zeebrugge en gaz naturel, est **arrivé à son terme**. Entre-temps, l'approvisionnement en GNL est assuré grâce aux contrats d'approvisionnement conclus avec d'autres producteurs (e.a. le Qatar).

Par ailleurs, **Essent et Nuon** ont annoncé, en 2007, leur intention d'abandonner leur projet de fusion. Les deux entreprises sont des acteurs importants sur le marché de la distribution de l'énergie, essentiellement aux Pays-Bas.

Enfin, il convient de mentionner que l'année passée, en **Région de Bruxelles-Capitale**, les missions relatives à la régulation du marché de l'énergie ont été confiées à un organisme indépendant, à savoir **Bruqel**. Bruqel a été officiellement créé le 25 septembre 2007.

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 2/17









Les marchés belges de l'électricité et du gaz naturel

L'aspect global du marché de gros pour le gaz naturel s'est à peine modifié en 2007 par rapport aux années précédentes. L'acteur historique a su maintenir sa position dominante en 2007 également. Le marché de gros comprend les fournitures aux clients directs raccordés au réseau de Fluxys, ainsi que l'approvisionnement des réseaux de distribution. La part de marché de Distrigaz a continué à chuter et représente encore 78.2% en 2007. Gaz de France était le deuxième principal acteur, avec une part de marché de 15,2%. Ceci mène au constat selon lequel le groupe qui résulterait de leur fusion, si aucune condition ne lui est imposée, aurait une part de marché combinée de 93,4%, ce qui est à peine inférieur à la part de marché de l'année précédente (94,0%). Wingas a maintenu sa part de marché de 6,0%. En 2007, Essent Energy Trading BV a débuté ses fournitures sur le réseau de transport et a pu, de la sorte, atteindre une part de marché de 0,5%. La part de marché d'EDF Belgium SA s'élève à peine à 0,1%. Depuis décembre 2007, SPE a également débuté ses premières fournitures sur le marché de gros pour le gaz naturel.

En ce qui concerne **l'électricité**, le volume total de l'énergie nette prélevée par les clients finals via le réseau de transport a légèrement diminué, passant de 14,6 TWh en 2006 à 14,2 TWh en 2007. **La part de marché d'Electrabel s'élève à environ 87,3%**, ce qui représente une diminution d'environ 2,4 points de pourcentage par rapport à 2006.

Le **Belpex DAM**, la bourse belge d'électricité pour livraison le lendemain, a démarré fin novembre 2006. Ce Belpex DAM est couplé avec la bourse d'électricité néerlandaise et française. Ce couplage s'est avéré être un grand succès en 2007 et a conduit à une convergence des prix dans les trois pays. Pendant les neuf premiers mois de l'année 2007, le prix moyen mensuel est resté relativement bas (entre 26 et 41 €/MWh) principalement suite à un hiver doux. Cependant, les prix ont fort augmenté les trois derniers mois de l'année à cause d'un manque de production disponible sur les marchés belge et français suite au déclenchement inattendu de plusieurs centrales nucléaires françaises et belges. Il est à noter qu'au cours des trois derniers mois de 2007, les prix mensuels moyens sur le marché APX ont atteint pour la première fois de l'année un niveau inférieur au prix en vigueur sur les marchés belge et français.

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 3/17

¹ Il convient de signaler à ce sujet que l'évaluation repose sur des chiffres liés aux activités de shipping sur le réseau de transport, tels qu'ils ont été communiqués par le gestionnaire du réseau de transport.









Les marchés régionaux de l'électricité et du gaz naturel

Le marché bruxellois de la distribution

En Région de Bruxelles-Capitale, l'année 2007 a été marquée par la libéralisation de la clientèle résidentielle au 1^{er} janvier et par la mise en place, le 25 septembre, de BRUGEL, la Commission de régulation pour le gaz et l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale.

Alors que le volume total de fourniture d'électricité en Région de Bruxelles-Capitale a augmenté de 2,4% entre 2006 et 2007, le nombre de points de fourniture d'électricité a connu une croissance de 1,8% sur la même période.

Le caractère climatique plus clément de l'année 2007 par rapport à 2006 a eu un impact à la baisse sur le volume de consommation de gaz naturel. Le volume de fourniture sur le marché a ainsi diminué de 9,2% entre 2006 et 2007. Par ailleurs, le nombre de points de fourniture a diminué de 3,4% sur la même période.

La part de marché en volume des fournisseurs alternatifs d'électricité est passée de 6,7% en 2006 à 8,3% en 2007. Sur le marché des consommateurs résidentiels, la part de marché de ces fournisseurs alternatifs en volumes d'électricité fournis durant l'année 2007 était de 1,2%. Sur le marché de la clientèle professionnelle, la part de marché du fournisseur historique a quant à elle reculé de 3,4% pour atteindre 88,3% du volume fourni.

En nombre de points de fourniture, la part de marché globale des fournisseurs alternatifs pour l'électricité est passée de 0,5% en 2006 à 2,6% en 2007. Le marché ayant été libéralisé au 1^{er} janvier 2007, la part de marché des fournisseurs alternatifs sur le segment de la clientèle résidentielle a fait l'objet d'une croissance au cours de l'année pour atteindre 2,3% au 31 décembre. Sur le marché de la clientèle professionnelle, l'ouverture du marché pour la clientèle résidentielle a donné lieu à une libéralisation de points professionnels précédemment considérés comme captifs. Le fournisseur historique étant par ailleurs fournisseur par défaut, celui-ci a pu bénéficier de cet effet dès le début de l'année 2007 pour augmenter sa part de marché sur le segment professionnel. Au 31 décembre 2007, la part de marché du fournisseur historique totalisait 95,3% en termes de nombre de points de fourniture sur le marché professionnel.

Sur le segment résidentiel, la société LAMPIRIS devient le second fournisseur d'électricité pour la Région de Bruxelles-Capitale, tant en volumes qu'en nombre de points de fourniture. Considérant les volumes fournis sur le marché professionnel, les sociétés SPE, NUON BELGIUM et E ON BELGIUM constituent les principaux fournisseurs d'électricité alternatifs au groupe ELECTRABEL, le fournisseur historique.

Pour ce qui concerne le gaz naturel, la part de marché globale en volume fourni par les fournisseurs alternatifs est passée de 2,6% en 2006 à 3,3% en 2007. Sur le marché des consommateurs résidentiels, la part de marché de ces fournisseurs alternatifs en termes de volumes de gaz fournis durant l'année 2007 était de 1,4%. Sur le marché de la clientèle professionnelle, la part de marché du fournisseur historique a quant à elle fait l'objet d'une croissance de 2,2% pour atteindre 94,9% du volume fourni.

Quant au nombre de points de fourniture, la part de marché globale des fournisseurs alternatifs pour le gaz est passée de 0,3% en 2006 à 2,8% en 2007. Le marché ayant été libéralisé au 1^{er} janvier 2007, la part de marché des fournisseurs alternatifs sur le segment de la clientèle résidentielle a fait l'objet d'une croissance au cours de l'année pour atteindre 2,6% au 31 décembre.

www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 4/17









En raison d'un phénomène identique à celui décrit dans le cas de l'électricité ci-dessus, la libéralisation a donné lieu à une augmentation de la part de marché des acteurs historiques en nombre de points de fourniture de gaz. Au 31 décembre 2007, la part de marché des acteurs historiques totalisait 95,3% des points de fourniture sur le marché professionnel.

Sur le segment résidentiel, la société LAMPIRIS devient le second fournisseur de gaz pour la Région de Bruxelles-Capitale, tant en volume qu'en nombre de points de fourniture. Considérant les volumes fournis sur le marché professionnel, les sociétés SPE, NUON BELGIUM et ESSENT BELGIUM constituent les principaux fournisseurs de gaz alternatifs au groupe formé par ELECTRABEL CUSTOMER SOLUTIONS et DISTRIGAZ.

Au cours de l'année 2007, deux autorisations de fourniture d'électricité ont été octroyées, l'une à la société ENDESA ENERGÍA et l'autre à la société REIBEL (Belpower).

Le marché wallon de la distribution

Comme annoncé en liminaire, l'ouverture totale des marchés wallons est une réalité depuis le 1er janvier 2007. A en juger par la réaction de la clientèle, celle-ci a profité pleinement de son droit de choisir activement son fournisseur.

Si fin 2006, pour le marché de l'électricité, les clients signataires d'un contrat de fourniture ne représentaient que 9 % (essentiellement des clients alimentés par des « fournisseurs verts »), leur nombre n'a cessé de croître au cours des trimestres suivants. Au 1er décembre 2007, c'est in fine et au global, 1 client sur 2 (49,6 %) qui avait pris la décision de signer activement avec le fournisseur de son choix. Parmi ceux-ci, ils ne sont que 4 sur 10 à avoir choisi un fournisseur autre que le fournisseur désigné pour leur zone. Si l'on considère la totalité des fournitures en Région wallonne (RD+RTL+RT), 75 % des énergies livrées au cours de l'exercice 2007 étaient couvertes par un contrat signé. Si, en terme d'énergie, les volumes livrés par les fournisseurs se sont nettement accrus, leurs parts de marché respectives sont restées globalement assez stables (75 % groupe Electrabel / 15 % groupe SPE / 10 % autres fournisseurs).

Pour le marché du gaz, le changement de régime était encore plus significatif, puisque les clients résidentiels n'avaient pas eu, jusqu'à l'ouverture totale du marché le 1er janvier 2007, l'occasion de demander leur éligibilité. Ce "retard" a été très vite comblé, puisqu'au 1er décembre 2007, 52% des clients avaient signé un contrat. Probablement est-ce dû au fait que les enjeux sur la facture annuelle de gaz sont plus significatifs pour le gaz que pour l'électricité.

Pour compléter le parallèle avec l'électricité, ajoutons que 85% du gaz a été livré dans le cadre d'un contrat signé (56% pour la seule distribution). Les fournisseurs historiques Electrabel et Distrigaz totalisent 69% des volumes livrés, Gaz de France – SPE 26%.

Au cours de l'année 2007, 5 nouvelles licences de fourniture d'électricité, et une licence de fourniture de gaz ont été octroyées, respectivement à : ENDESA ENERGIA sa, ENERGIE 2030 Agence sa, REIBEL sa, RENOGEN sa, SEVA sa pour l'électricité et à Eneco Energie International BV pour le gaz. Les licences vertes pour la fourniture d'électricité ont été supprimées au 1er janvier 2007.

Le marché flamand de la distribution

Fin 2007, on dénombrait 20 titulaires d'autorisations de fourniture d'électricité. Cela en fait trois de plus par rapport à fin 2006. Endesa Energia Sociedad Anonima Unipersona, Nidera Handelscompagnie et Reibel ont obtenu une autorisation de fourniture en 2007. Le nombre d'autorisations de fourniture pour le gaz naturel était de 16 en 2007. Eneco Energie International,

www.creq.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 5/17









E.ON Belgium et Lampiris ont obtenu une autorisation pour la fourniture de gaz naturel dans le courant de 2007.

Toutes ces entreprises ne visent pas le même groupe cible. Certains fournisseurs sont intéressés par le marché résidentiel. D'autres fournisseurs visent plutôt les petites ou plus grandes entreprises et/ou les pouvoirs publics.

Depuis la libéralisation du marché flamand de l'énergie le 1er juillet 2003, plus de quatre clients sur cinq ont conclu un contrat avec le fournisseur de leur choix. Bien que la part de marché des fournisseurs standards ne puisse plus être déterminée de manière uniforme suite à la fusion de SPE et de Luminus, l'augmentation du nombre de contrats est due principalement aux anciens fournisseurs standard, lesquels ont réussi à persuader les clients qui leur avaient été attribués de signer un contrat. Tout comme l'an dernier, les nouveaux venus n'ont pas réussi à étendre sensiblement leur part de marché en 2007.

Un peu plus de 15% des clients résidentiels pour l'électricité et 10% des clients résidentiels pour le gaz naturel n'avaient pas encore signé de contrat fin 2007. Pour les clients professionnels, ce chiffre oscille encore légèrement en dessous des 30%, tant pour l'électricité que pour le gaz naturel.

La poursuite de la hausse de la part de marché des gestionnaires du réseau dans leur rôle de fournisseur social est marquante: 2,39% des clients électricité résidentiels et 2,91% des clients gaz naturel résidentiels étaient fournis par ces derniers fin 2007. Ils occupent, de ce fait, une place sans cesse plus importante sur le marché résidentiel de l'énergie. La plupart de ces clients sont des résidentiels dont le contrat de fourniture a été résilié par leur fournisseur commercial pour cause de non-paiement ou pour une autre raison. Ils n'ont pourtant pas été éjectés du marché. Le gestionnaire du réseau assure, dans ce cas, la fourniture d'électricité et de gaz naturel.

Le groupe SPE demeure, en termes d'électricité fournie, le deuxième principal fournisseur après le groupe Electrabel. Il est suivi, tout comme les années précédentes, par Nuon et Essent. SPE occupe la deuxième place également pour le gaz naturel après Electrabel Customer Solutions/Distrigaz. Gaz de France, Nuon et WINGAS GmbH viennent compléter le top cing.

Alors que le volume d'électricité fournie via le réseau de distribution n'a continué de s'accroître légèrement au cours des années précédentes, une diminution est observée en 2007 tant pour le réseau de distribution que pour le réseau de transport. La diminution du volume sur le réseau de distribution pourrait s'expliquer par le nombre croissant d'installations de production décentralisées qui fournissent directement les consommateurs sans passer par le réseau de distribution. Une explication similaire peut être fournie pour expliquer la diminution du volume sur le réseau de transport.

Les volumes de gaz naturel fournis sur le réseau de distribution chutent également par rapport à l'an dernier. Ceci est dû principalement aux températures plus élevées en 2007 par rapport aux températures de 2006. Les prix plus élevés et l'attention croissante accordée à l'utilisation rationnelle de l'énergie jouent un rôle également. Pour le gaz naturel, le nombre de raccordements au réseau de distribution a augmenté, en 2007, de 3969 points d'accès par mois en moyenne. Quant à l'électricité, l'augmentation de raccordements au réseau de distribution, en 2007, était de 3115 points d'accès par mois en moyenne.

www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 6/17









Pour plus d'informations à propos de ce communiqué de presse:

CREG: Tom Vanden Borre

+32 (0)2.289.76.80

tom.vandenborre@creg.be

VREG: Dirk Van Evercooren, sociaal-economisch directeur

+32 (0)2.553.13.79 andre.pictoel@vreg.be

CWAPE: Francis Ghigny, Président

+32 (0)81.33.08.13 cwape@cwape.be

BRUGEL: Pascal Misselyn

+32 (0)2.563.02.02

pmisselyn@brugel.irisnet.be

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 7/17









Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2007

Statistiques de marché

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 8/17









I. Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur base de l'énergie livrée $^{(1)(2)}$

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Belgique ⁽³⁾⁽⁴⁾ sur base de l'énergie livrée en 2007.	Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région flamande ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ sur base de l'énergie livrée en 2006.
Total Belgique: 78,34 TWh Autres (<2%); 7,2%	Région flamande: 48,37 TWh Hub & Autres Importation (<2%); 8,0%
SPE; 12,6% Nuon Belgium; 3,2% Essent Belgium; 2,3% Electrabel; 31,8%	2,1% SPE; 12,5% Nuon Belgium; 4,5% Electrabel 30,7%
Autres fornisseurs: Anode; Ecopower ; EDF Belgium; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Eneco Energie International; E.ON Belgium; E.ON Sales & Trading; Lampiris; Reibel ; Renogen ; RWE Key Account ; Seva ; Trianel Energie; Wase Wind; Gestionnaires de réseau; Hub & Importation Directe.	Andere leveranciers: Anode; Ecopower; EDF Belgium; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Eneco Energie International; E.ON Belgium; E.ON Sales & Trading; Essent Belgium; Lampiris; RWE Key Account:; Trianel Energie; Wase Wind; Gestionnaires de réseau; Hub & Importation Directe.
Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région wallonne ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ sur base de l'énergie livrée en 2007.	Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région de Bruxelles-Capitale ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ sur base de l'énergie livrée en 2007.
Région wallonne: 24,07 TWh	Région de Bruxelles-Capitale: 5,897 TWh
Autres (<2%); 4,6%	Autres (<2%); SPE; 2,2% 6,1%
Essent Belgium; 3,3% EDF Belgium; 2,2% Electrabel; 38,9%	Electrabel; 12,0% ECS; 79,7%
Autres fournisseurs: Eneco Energie International; E.ON Belgium; Lampiris; Nuon Belgium; Reibel ; Renogen ; Seva ; Gestionnaires de réseau.	Autres fournisseurs: Nuon Belgium; E.ON Belgium; Essent Belgium; EDF Belgium; Eneco Energie International; Lampiris; E.ON Sales & Trading; Belpower (Reibel); Gestionnaire de réseau.

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 9/17









Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs le réseau de transport⁽⁴⁾⁽⁶⁾ sur base de l'énergie livrée sur les réseaux de distribution en Région en 2007. **flamande**⁽⁷⁾ sur base de l'énergie livrée en 2007. Belgique - Réseau de transport: 14,17 TWh Région flamande - réseaux de distribution : 39,89 TWh Hub& Autres Importation (<2%); 2,8% Autres Directe; (<2%); 4,2% SPE; 15,2%. 7,3% SPE; 2,6% _ Belgium; 5,5% Essent ECS; 51,0% Belgium; 2,2% F ON Belgium: 2,3% Electrabel; Electrabel: 19,6% 87.3% Autres fournisseurs: E.ON Sales & Trading; Essent Belgium, RWE Autres fournisseurs: Anode; Ecopower; EDF Belgium; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Eneco Energie International; Key Account. E.ON Sales & Trading; Lampiris; Trianel Energie; Wase Wind; Gestionnaires de réseau. Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs les réseaux de distribution et de transport local en sur les réseaux de distribution et de transport **Région wallonne**⁽⁷⁾ sur base de l'énergie livrée en 2007. régional en Région de Bruxelles-Capitale (7) sur base de l'énergie livrée en 2007. Région wallonne - réseaux de distribution et de Région de Bruxelles-Capitale - réseaux de transport local: 18,38 TWh distribution et de transport régional: 5,897 TWh Autres Autres (<2%); (<2%): 3.6% 6,1% SPF: 2.2% SPE; 18,0% Electrabel; 12,0% Essent Belgium: 4,3% ECS; 46,8% E,ON. Belgium; 2.5% Electrabel; ECS: 79.7% 22,0% EDF Belgium; Autres fournisseurs: Eneco Energie International; Lampiris; Nuon Autres fournisseurs: Nuon Belgium; E.ON Belgium; Essent Belgium; EDF Belgium; Eneco Energie International; Belgium ; Reibel ; Renogen ; Seva ; Gestionnaires de réseau. Lampiris; E.ON Sales & Trading; Belpower (Reibel);

www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 10/17

Gestionnaire de réseau.

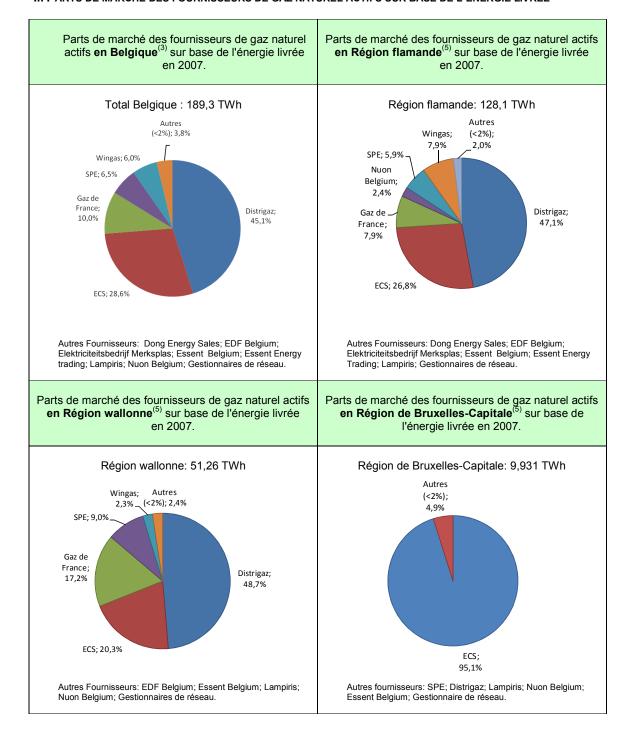








II. Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur base de l'énergie livrée (1)(2)



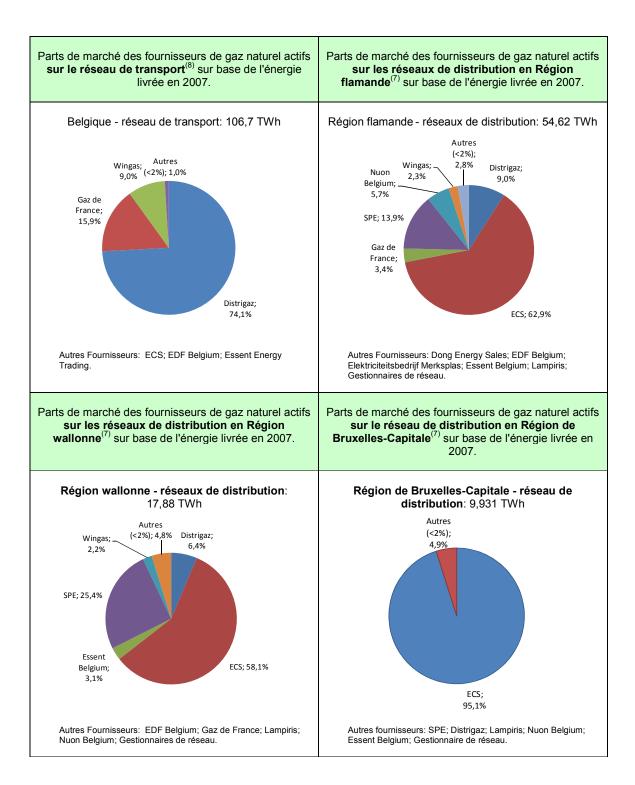
www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 11/17











www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 12/17

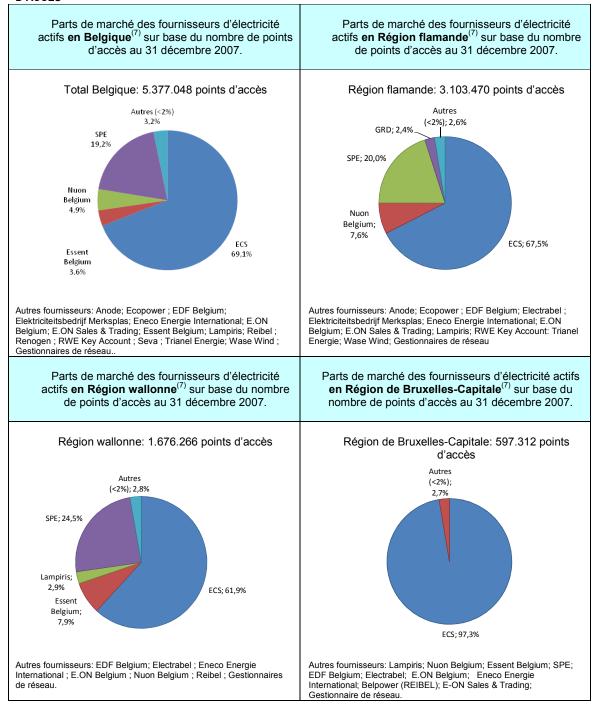








III. Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur base du nombre de points d'accès $^{(1)(9)}$



www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 13/17

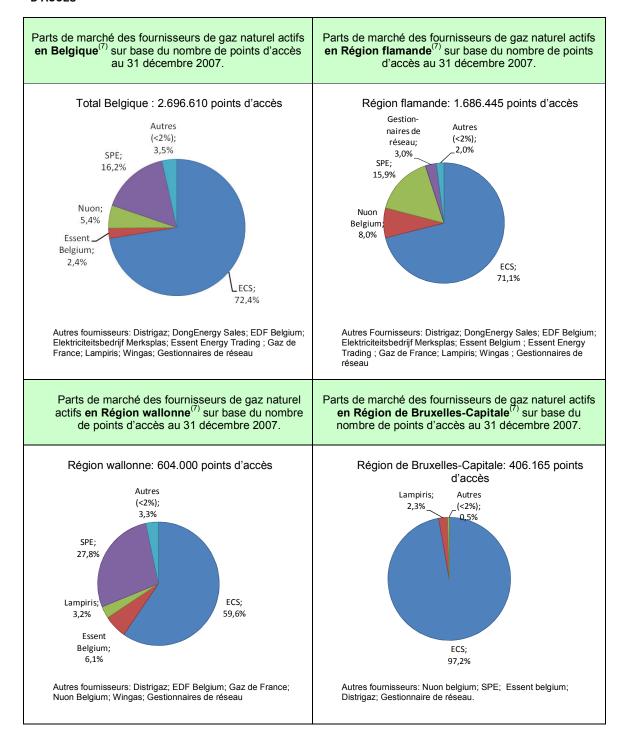








IV. Parts de marché des fournisseurs de Gaz naturel actifs sur base du nombre de points d'accès $^{(1)(9)}$



www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 14/17









Liste des détenteurs d'une autorisation ou licence fédérale et/ou régionale de fourniture électricité (situation au 31 décembre 2007)⁽¹⁰⁾

	Niveau Fédéral	Région flamande	Région wallonne	Région Bruxelles - Capitale
Anode BV		✓		
Duferco Energia SRL	✓			
E.ON Belgium SA		✓	✓	✓
E.ON Sales & Trading GmbH	✓	✓	✓	✓
Echte Energie België		✓		
Ecopower CVBA		✓		
EDF Belgium SA	✓	✓	✓	✓
Electrabel Customer Solutions SA		✓	✓	✓
Electrabel SA	✓	✓	✓	✓
Elektriciteitsbedrijf Merksplas SPRL		✓		
ENDESA Energía SA	✓	✓	✓	✓
Eneco Energie International BV	✓	✓	✓	✓
Energie 2030 Agence S.A.			✓	
Essent Belgium SA	✓	✓	✓	✓
Essent Energy Trading BV	✓			
Gaselys SAS	✓			
Lampiris SA		✓	✓	✓
Nidera Handelscompagnie B.V.		✓		
Nuon Belgium SA	✓	✓	✓	✓
Reibel SA		✓	✓	✓
Renogen S.A.			✓	
RWE Key Account GmbH	✓			
RWE Solutions AG	✓			
Seva S.A.			✓	
SPE SA, y compris la marque Luminus	✓	✓	✓	✓
Thenergo Energie BV		✓		
Trianel Energie BV		✓		✓
Wase Wind CVBA		✓		

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 15/17









Liste des détenteurs d'une autorisation ou licence fédérale et/ou régionale de fourniture gaz naturel (situation au 31 décembre 2007) $^{(10)}$

	Niveau Fédéral	Région flamande	Région wallonne	Région Bruxelles - Capitale
Accord Energy Ltd	✓			
Air Liquide Technische Gassen BV	✓			
Distrigaz SA	✓	✓	✓	✓
DELTA Energy BV	✓	✓		
E.ON Ruhrgas AG	✓	✓	✓	
E.ON Belgium SA	✓			
EDF Belgium SA	✓	✓	✓	
EDF	✓			
Electrabel SA	✓			
Electrabel Customer Solutions SA	✓	✓	✓	✓
Elektriciteitsbedrijf Merksplas BVBA		✓		
Eneco Energie International BV	✓	✓	✓	✓
ENI (UK) Ltd	✓			
Essent Belgium SA	✓	✓	✓	✓
Essent Energy Trading BV	✓			
Gaselys SAS	✓			
Gaz de France	✓	✓	✓	✓
Intergas Levering BV		✓		
Lampiris SA		✓	✓	✓
Merrill Lynch Commodities (Europe) Ltd	✓			
Norsk Hydro Energie AS	✓			
Nuon Belgium SA	✓	✓	✓	✓
Nuon Energy Trade & Wholesale BV	✓			
RWE Energy Nederland NV	✓	✓		
SPE SA	✓	✓	✓	✓
Theolia (avant Energo SA)		✓		
Total Gas & Power Ltd	✓			
Wingas GmbH	✓	✓	✓	

www.creg.be www.cwape.be www.brugel.be www.vreg.be 16/17









- (1) Les fournisseurs actifs en 2007 sont les fournisseurs qui ont effectivement livré de l'énergie en 2007. Ceci exclut par exemple les fournisseurs qui ont conclu en 2007 des contrats de livraison qui entrent en vigueur en 2008.
- (2) Les parts de marché sont calculées sur base des quantités d'énergie (en TWh) fournie par chaque fournisseur entre le 1 janvier 2007 et le 31 décembre 2007 aux clients finals. Ces données peuvent légèrement différer des données communiquées par les gestionnaires de réseaux. Certaines données sont encore sujettes à validation à cause de l'application de différentes méthodes d'allocation par les différents gestionnaires de réseau.
- (3) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant les trois régions, chaque région intégrant déjà sa quotité propre relative au réseau de transport.
- (4) Ces chiffres sont indépendants des énergies injectées par des unités de production locale sur les réseaux.
- (5) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant la livraison aux clients raccordés tant aux réseaux de distribution qu'aux réseaux de transport y compris la fourniture de gaz naturel aux centrales électriques.
- (6) Les fournisseurs actifs sur le réseau de transport sont les fournisseurs des clients 'directs' raccordés au réseau haute tension d'Elia (tension supérieure à 70 kV).
- (7) Ce graphique reprend uniquement les données concernant la livraison aux clients raccordés aux réseaux de distribution (et, en électricité, aux réseaux de transport local).
- (8) Les fournisseurs actifs sur le réseau de transport sont les fournisseurs des clients 'directs' raccordés au réseau de Fluxys.
- (9) Les parts de marché sont calculées sur base du nombre de points d'accès (codes EAN).
- (10) Pour une liste mise à jour des détenteurs d'une autorisation de fourniture, le lecteur est prié de bien vouloir consulter les sites Internet des différents régulateurs.

Ce rapport est basé sur des données transmises par les différents fournisseurs et gestionnaires de réseau. La CREG, la VREG, la CWAPE et BRUGEL ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'exactitude des données publiées dans ce rapport. La présentation des données ne porte pas préjudice à la répartition des compétences, ni aux droits et obligations, des autorités fédérale et régionales.

www.creg.be www.creg.be www.vreg.be 17/17